



Charte du savoir vivre et du respect mutuel à la garderie municipale

Je fréquente la garderie avant ou après la classe et je dois respecter les règles écrites ci dessous pour que ce moment soit agréable pour tous.

Le personnel municipal est là pour faire respecter ces règles.

Le respect mutuel est la règle principale.

En arrivant à la garderie :

- Je rentre calmement en rang par deux
- Je range correctement mon manteau et mon cartable.
- Je donne ma carte de pointage à la dame de service.
- Je me rends aux toilettes dans le calme, sans bousculade et je me lave les mains.

Les activités à la garderie:

- Je m'installe pour faire mon travail scolaire si je désire le faire.
- Je joue avec mes camarades en respectant les règles de jeux et le matériel.
- Je parle doucement sans élever la voix.
- Je respecte mes camarades et le personnel communal dans mes paroles comme dans mes gestes.
- Je respecte les règles de sécurité données par les dames de garderie.

Le non-respect de ces règles pourra entraîner une sanction prise par l'adulte de service, voire une exclusion temporaire de la garderie.

Je reconnais avoir pris connaissance de cette charte et je m'engage à la respecter.

Dans le cas contraire, mes parents seront immédiatement informés de mon comportement.